



FÊTE NATIONALE **DISCOURS DU 14 JUILLET 2024**

Les lignes bougent et les esprits convergent vers un rejet du monde d'avant.

Diffusion d'idées nouvelles, endettement de l'Etat, crise économique, confusion administrative, remise en question de l'ordre établi et critique des institutions, contestation du pouvoir lui-même... Cette Société fracturée qui se cherche, entre les courants de la réaction et de la réforme - ceux de l'immobilisme et les forces du mouvement - n'est pas celle dont nous avons connu les hésitations, ressenti les colères, et vécu les vertiges... voilà seulement huit jours... où le peuple de France a été appelé à choisir la voie de son destin démocratique par l'élection de ses Députés... sinon celle de la Révolution française...

Toute ressemblance avec la situation actuelle ne serait que fortuite...

Même si la Liberté et l'Egalité exigées par le peuple de France ressemblent au fil des secousses qui ont récemment soulevé notre Société, à celles de la Révolution... Bien que les événements se réfèrent aux mêmes dogmes, aux mêmes mécanismes qui ont animé le changement de l'Ancien Régime ; au cours de quelques mois d'ébullition des esprits, en cette année 1789.

Les idées étaient bien en place, avec les penseurs d'un monde nouveau, allergiques, déjà, à l'Absolutisme et à l'arrogance : Rousseau, Voltaire, Sieyès, Beaumarchais, Condorcet – avec les « Jacqueries » dans les Provinces. Comme autant de banlieues en ébullition, et les Clubs comme la Presse pour les relayer, de « La Gazette » au « Mercure de France », les Affiches et les articles enflammés de « La Sentinelle du peuple ». A la veille de ces États Généraux si décevants, faute d'obtenir l'écoute du pouvoir... royal.

Il n'en fallait pas davantage, pour imaginer des horizons nouveaux, au-delà des trois ordres et fusionnés dans le Tiers Etat, pour ressentir la crainte du Pouvoir envers le peuple, pour provoquer ces soulèvements comme autant de traits de génie qui allaient marquer durablement la vie politique, institutionnelle et

philosophique de notre Nation, plus de deux siècles durant – mais que sont deux petits siècles, en comparaison avec un millénaire d’absolutisme ? quelques semaines seulement, pour édifier une œuvre colossale, pour abattre les murs qui enserraient la société féodale : le 5 mai, avec la convocation des États Généraux à Versailles qui se transforment en Assemblée Nationale Constituante.

Cette Assemblée Nationale que l’Abbé Mably appelait de ses vœux en s’inspirant de Jean-Jacques Rousseau. Le 20 juin, ce sera le serment du Jeu de Paume ; et le symbole de ce 14 juillet, par la prise de la Bastille. Enfin, les Monuments : le 4 août, les privilèges sont abolis ; et le 26 août, avec la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen, préambule à la constitution, qui tardera à naître sous la plume de la « Constituante ». Inspirée et prolifique. Les actes d’une révolution populaire de juillet à octobre 1789, que l’on décrira pourtant comme « bourgeoise ». L’essentiel est là – qui régit toujours la vie politique de la France. Monumental. La Souveraineté Nationale, dans l’unité de la Nation, qui proclame que les hommes et les femmes de ce pays ne sont plus les sujets du despote, mais des citoyens libres et égaux en droits, qui votent pour une Assemblée qui les représente, au sein d’un système politique régi par une Constitution. Gardienne de la séparation des pouvoirs.

Que de chemin parcouru, de régimes empruntés et parfois dévoyés jusqu’à l’Empire à la nostalgie monarchique, de réformes tentées pour adapter la Déclaration des Droits et les institutions au rythme des évolutions sociétales. Et pourtant, l’esprit du peuple-immanent qui franchit les barrières du temps, des générations, dans sa promptitude à se dresser, à se soulever parfois, lorsque « la conscience de ses maux », selon Montesquieu et Beaumarchais, le pousse à la fièvre : l’insatisfaction sociale, la misère des campagnes - déjà - le sentiment d’oppression politique – encore - la crise économique – toujours. La montée des « idées des Lumières » - autant que l’aspiration, parfois, à l’aventure, aux dérives et aux excès... conduisent encore et toujours les humeurs de notre Société. Si turbulente, si indomptée, si insatisfaite.

Par-delà l’œuvre de la Révolution Française, immense, géniale, universelle de par son spectre, sa profondeur, sa hauteur, autant que par son origine spirituelle, son héritage, son mode de régénération, ses programmes, ses projections, « le peuple souverain » ne sait que trop combien il est désormais

le maître de son destin, comme socle des institutions, inspirateur des principes, riche d'idées et de soifs d'aventure qui souvent se réfugient derrière l'immobilisme où le recours au Césarisme, lorsque la liberté du peuple l'abîme dans la Terreur ou l'effraie face aux incertitudes d'un destin qu'il croyait prometteur..... Et qui s'évanouit.

Curieux, étrange peuple de France, que John Locke avait déjà cerné dans les paradoxes de ses aspirations – De ses rêves et de ses cauchemars, de ses démons. Qui inspirait à Arthur Young la prophétie d'un « grand changement dans l'esprit des Français », « et qu'il ne serait pas possible pour le présent gouvernement de durer plus d'un demi-siècle... à moins que les talents les plus éminents et le plus énergiques ne tiennent le gouvernail ».

Étonnante Constitution, finalement adoptée en 1791, qui assied sur les principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, tous les habitants de France désormais soumis à la même loi ; et qui érige en clé de voûte de la souveraineté de la Nation, cette Assemblée Nationale, le pouvoir législatif - émanation de la volonté du peuple, - alors que le système électoral est encore censitaire. Alors que le pouvoir exécutif est toujours Royal et que le régime des partis est déjà en route. Que l'essence même du régime parlementaire guide notre destin jusqu'à la 5^{ème} République. Oui, mais voilà : « l'autorité plait, l'Assemblée s'en empara » déclare Barbaroux.

Les ferments de nos préoccupations contemporaines sont déjà instillés, dans ce bipartisme avant l'heure, celui de la Convention Nationale du 21 septembre 1792, où Girondins et Montagnards s'affrontent, à droite et à gauche de l'hémicycle, sous l'arbitrage des « crapauds du marais » Chambre législative déjà ingouvernable ?... Faute de consensus ?

La Gironde, celle de Brissot, de Vergniaud, d'Isnard ; les provinciaux, disciples des encyclopédistes, apôtres de la décentralisation, soucieux d'endiguer le mouvement révolutionnaire dans ses excès, d'arrêter les incontrôlables dans leur soif de sang et de décapitation de la Royauté. La Gironde, des Orléanistes, ou des légitimistes qui siège à droite.

A côté d'eux les Montagnards, ces héritiers du club de Jacobins, qui s'appuient sur la commune de Paris, et dont les chantres, Barras, Collot d'Herbois, Philippe Egalité, David, Saint-Just, Danton, Marat, Maximilien de Robespierre, vont

dévier vers le Comité de salut public et les mesures d'exceptions. La montagne, celle de la rupture radicale, de la démocratie directe, préfiguration de la gauche.

La droite et la gauche, séparées - au centre - par « La Plaine », le marais, qui va ralentir la course vers le pouvoir des Montagnards, et faire basculer dans la terreur du Comité de salut public de Fouquier-Tinville, les tenants de la radicalité. Le procureur « rouge » du sang de 1376 personnes condamnées en un mois et demi, et de 2627 têtes qui roulent dans le panier d'osier, place de la Révolution. Jusqu'au geste fatal de l'exécution de Louis XVI, le 21 janvier 1793, puis de Marie-Antoinette, guillotinée le 16 octobre. Il faut des symboles pour que la Révolution vive. Mais était-ce bien nécessaire, sinon pour éviter tout compromis, tout retour en arrière, que de massacrer le tyran qui n'en était pas vraiment un ... ? Et dans cette Assemblée Nationale qui s'entredéchire avant de s'expédier - à tour de rôle - à l'exécution du bourreau, se perd dans la ruine des « factions » - car il fallait que le Comité de Salut Public se résolve à mettre un frein aux déchaînements des plus violents en pratiquant lui-même cette fuite en avant vers la violence. Ainsi s'opère dès l'automne 1793 le divorce entre le pouvoir politique et le mouvement révolutionnaire... Entre le peuple de la rue, les sans-culottes, et les représentants du peuple des Provinces de France - où la violence gagne. Les enragés, dont Jacques Roux fut le premier « écarté », puis Robespierre qui s'élève contre les outrances de la déchristianisation : « la guerre déclarée à la Divinité n'est qu'une diversion en faveur de la Royauté ». Les factions, qui groupent les ultra-révolutionnaires autour d'Hébert et de son journal « Le Père Duchesne », et les Indulgents avec Danton et Camille Desmoulins qui lancent à leur tour leur journal, « Le Vieux Cordelier », en faveur de la clémence. Avant de s'accuser mutuellement et implacablement de trahison. A commencer par Mirabeau, dont le pamphlet de Lameth dénonce la grande trahison.

Et au milieu des groupes extrêmes, Robespierre « l'incorruptible » qui se rapproche des Dantonistes pour liquider les hébertistes ;

Danton, que Robespierre appellera quelques mois plus tard « la prétendue idole, pourrie depuis longtemps » - Robespierre qui rallie les sans-culottes à sa cause par les décrets de Ventôse. Jusqu'à l'arrestation des Hébertistes. Jusqu'à leur extermination. Finalement décapité, lui aussi le 4 germinal 1794 - Emportant au cercueil Anacharsis Cloots, l'orateur de « la République

Universelle ». La Révolution dévore tous ses enfants – cela est sa propre logique – le feu alimente le brasier.

La démocratie populaire est brisée dans son élan. L'armée de l'intérieur est dissoute, comme les Sociétés Populaires – La commune de Paris est reprise en main par le Comité de salut public.

Dérive – Purges – Vertiges – Les Alliés d'hier sont devenus d'implacables adversaires, des ennemis mortels.

Le Comité qui en profite pour procéder à son tour à une nouvelle épuration. On arrête Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Eglantine, tout à tour dénonciateurs, suspects, aventuriers. Barère et Saint-Just font le sale travail à la place de Robespierre – « on nous immole à l'ambition de quelques lâches brigands, s'écria Danton, mais ils ne jouiront pas longtemps du fruit de leur criminelle victoire ; j'entraîne Robespierre – Robespierre me suit » !

Ainsi se terminent les Assemblées Nationales « ingouvernables » nous dit l'histoire de France. Dans le chaos et le malheur du peuple. Et le « siècle des lumières » sombre dans les ténèbres. C'est un bain de sang, dans lequel s'enfoncent avec délices les ultras. Ceux-là mêmes qui, hier encore, étaient pétris d'humanisme.

Et pourtant, que de génie, que de progrès pour l'Humanité malgré les balbutiements, les hésitations, les excès, les peurs du peuple lui-même. Du peuple dont elle était sensée, cette Assemblée populaire – celle du Tiers, représenter les aspirations, jusqu'à conduire Sieyès à critiquer la démocratie directe, lui qui l'a pourtant prônée ... « on ne met en commun, sous le nom de pouvoir public ou politique, que le moins possible, et le strict nécessaire ». Les élus qui se méfient des citoyens, les sans-culottes qui défient leurs représentants... le peuple est devenu, lui aussi, suspect. Suspect de vouloir reprendre le pouvoir qu'il a délégué à ses représentants. Tour à tour changeante, sanglante, romantique, humaniste, ogresse de ses chantres, la Révolution française fut grandiose dans les progrès engendrés par son chaos ; avec ce terrible destin d'un héritage porté par son enfant guerrier, Bonaparte, devenu Empereur des Français : Napoléon qui s'auto-investit de la couronne ramassée au sol sous la bénédiction de Rome, pour mieux imprimer les réformes héritées de la Révolution française...

En seulement 25 ans, l'esprit de la Révolution a profondément changé la France et modifié, même, la face de l'Europe monarchiste, par les idées progressistes qui suivaient les canons des Armées de la République – confrontée aux insurrections de l'Ouest, aux chouanneries de Vendée, mais surtout à la coalition de 1793. Mais c'est le Bonapartisme, celui qui s'étend de la fin du Directoire, avec le coup d'Etat du 18 brumaire de l'an VIII, jusqu'à l'abdication de 1815, qui a permis de cristalliser les fondements de l'État moderne.

La réorganisation de l'État et de la Nation s'était faite à la hâte et dans la douleur sur ses aspects les plus urgents fixés par les constituants. Une gangue encore chaude, qu'il convenait de figer dans un état découpé en 83 Départements. Ceux-là mêmes qui ont essuyé l'échec de la monarchie constitutionnelle de 1791, avant de déclarer la patrie en danger du 11 juillet, d'ériger les tribunaux révolutionnaires, et de proclamer le 21 septembre 1792, la déchéance de la royauté et l'établissement de la République : réorganisation judiciaire, financière et des armées. Et encore, règlement de la question agraire, avec l'abolition des droits seigneuriaux ; la suppression des douanes intérieures, le libéralisme économique de la loi Le Chapelier du 14 juin 1791, interdisant les regroupements sur les prix - on ne spéculé pas sur le prix du pain. Œuvre sociale avec le Comité des mendicités, l'assistance et l'éducation donnée aux enfants abandonnés, les secours aux infirmes et aux vieux travailleurs, l'instruction élémentaire pour tous ; la question religieuse, encore, avec la mise au pas du Clergé, la nationalisation de ses biens de 1790, qui aboutira au concordat de 1801, et le culte de l'Être suprême, comme renouveau spiritualiste inspiré par Rousseau.

Mais c'est bien l'organisation fondamentale de l'État et de la Souveraineté Nationale, la séparation des Ordres et des pouvoirs, qui sont portés par le Consulat et la constitution de l'An VIII – Avec quatre assemblées que sont le Conseil d'Etat, le corps-judicaire, le corps législatif et le Sénat, colonnes vertébrales de l'État français moderne.

Œuvre de la Convention, scolaire et intellectuelle du 25 octobre 1795, complétée par le « despotisme éclairé » de Napoléon, quelques années plus tard. Ah, les Armées... celles de Valmy et de Jemmapes, gardiennes des promesses républicaines, garantes de la cohésion du pays... celles qui défilent aujourd'hui sur les Champs-Élysées et inspirent le Président de la République :

« Être Français c'est un engagement de chaque aube, un plébiscite de chaque jour »... Cette Armée, « fondement de la Nation et expression de son unité ».

Et la formidable profusion de disciplines qui bouleversent la société française – les Ecoles Polytechniques de Droit, des Mines et Normales de Laplace, Bertholet et Monge, des Ecoles Centrales des travaux publics de Lakanal ; l'éclosion des sciences mathématiques, sous l'impulsion de Lazare Carnot ; des sciences physiques de Volta et de la chimie de Lavoisier ; du conservatoire des Arts et Métiers, de l'école des langues orientales, du musée d'histoire naturelle de Lamarck ; de la zoologie et de l'anatomie, jusqu'aux sciences médicales de Broussais, des sciences humaines de Guisot et d'économie politique de Jean-Baptiste Say.

Et les arts encore, ceux du conservatoire National de Musique, du musée des Beaux-Arts, du musée du Louvre, de la Bibliothèque nationale, des Archives qui entament leur révolution sous le 1^{er} empire avec David, Prud'hon, Ingres, Delacroix, Gérard, Goya. Fourmillement des initiatives, éclosion des idées novatrices libérées des contraintes d'une société sclérosée par la révolution des inspirations, avec le paradoxe - toujours - de toutes ces hardiesses lumineuses nées sous la Révolution, bercées par la Convention, et baptisées sous la dictature de l'Europe napoléonienne. Géniale Révolution française.

L'entier visage de la France dans ses inspirations, dans son organisation, dans sa structuration, a changé radicalement dans la confrontation des idées, entre les Girondins et Montagnards, avec la Convention Nationale du 21 septembre 1792 ; et la survivance, la permanence de deux tendances, conservatrice et réformiste, jusqu'à nos jours.

Et pourtant, malgré la pacification des débats, cette société nouvelle qui est la nôtre, se cherche de nouveau dans les factions, dans les combinaisons d'appareils et de chapelles, dans les majorités introuvables, dans les alliances de gouvernances improbables qui avaient déjà paralysé notre pays sous la III^e République !... Et sous la IV^e. Avant de trouver un nouvel équilibre sous la V^e... qui laisse à la stature du Chef de l'État, le soin d'arbitrer entre régime présidentiel et régime parlementaire... Un arbitrage convenu avec le système électoral majoritaire qui suppose que le parti politique dominant soit à sa main

au Palais Bourbon. Jusqu'à ce que, parfois, le peuple en décide autrement ; et comme lors d'autres consultations, référendaires, celles-là, tranche.

Au lendemain de scrutins vertigineux, où la tentation des extrêmes a fait osciller, en quelques jours, les curseurs d'une majorité relative aux deux extrêmes de l'échiquier politique de notre Nation, où l'on s'interroge sur les errances d'un pays qui s'escrime à rechercher un consensus, un gouvernement au centre... Dans ce « marais » désormais imprécis, dans un climat où l'on craignait le désengagement des Français pour la chose politique et le droit de vote si chèrement gagné, c'est encore l'incertitude sur notre gouvernance et sur le bon fonctionnement de nos institutions qui alimente les débats dans notre pays. Faut-il s'en émouvoir ? Et relativiser l'exercice comme l'expression du peuple souverain ?

Qu'importent les partis, les combinaisons, les alliances de circonstance – l'essentiel est là, dans le Verbe de Mirabeau : « Vous allez établir un régime social qui se trouvait, il y a peu d'années, au-dessous de nos espérances. Vos lois deviendront celle de l'Europe, si elles sont dignes de vous ! »

L'architecture constitutionnelle, la structuration de l'État, dans ses Préfectures et ses Collectivités territoriales – héritées de la Révolution française – feront que la crise politique des Partis, et l'instabilité des coalitions de gouvernement, n'auront que peu de conséquences. Sinon de renforcer le caractère présidentiel de la République, face à la neutralisation du pouvoir parlementaire. Car la nature – politique – elle aussi, a horreur du vide. Car les Institutions ne valent que par la qualité des hommes et des femmes qui les servent, certes, mais reposent – encore et toujours – sur la souveraineté de la Nation ; et chacun d'entre nous en est le gardien.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, la Constitution du 3 septembre 1791, bien présente dans celle de 1958, comme dans notre vie politique, sont nos trésors de démocratie, gigantesques, immuables, intemporels, dont les inconstances des scrutins ne sont que graffitis qui ne pourront rien changer au marbre inaltérable. C'est le siècle des Lumières qui continue d'éclairer le pas de la Démocratie d'aujourd'hui.

Passeront les Assemblées, les Régimes, les hoquêtements de l'Histoire de France, l'œuvre de la Révolution française est éternelle. Terrible, peut-être, mais grandiose.

Vive la Liberté, Vive l'Égalité, Vive la Fraternité, et que Vive la France dans la République.

Gil BERNARDI
Maire du Lavandou